



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

## CHAMPIONNATS CANADIENS DE SAUVETAGE

29-31 / 05 / 2026

### CANADIAN LIFESAVING CHAMPIONSHIPS

#### PLAN DE SÉCURITÉ

#### SECURITY PLAN

##### OBJECTIF

L'objectif de ce plan est d'assurer un maximum de sécurité lors des Championnats canadiens de sauvetage qui se déroulent au Complexe aquatique de Laval dans la province de Québec.

Les procédures générales de sécurité se trouvent dans l'*ILS Competition Rule Book* et le *Manuel pour les compétitions canadiennes*. Les protocoles pour les installations aquatiques se trouvent dans les normes de sécurité de la Société de sauvetage et le manuel *Alerte*.

##### CODE DE CONDUITE

Tout le monde a la responsabilité d'agir de façon sécuritaire. Ceci inclut les bénévoles, les officiels, les hôtes, les athlètes, les entraîneurs, les directeurs de la rencontre, etc. Cela dit, la responsabilité de l'équipe de gestion est d'assurer que ce plan soit respecté. Toute personne ne respectant pas les procédures de sécurité prescrites par ce plan pourrait être disqualifiée ou retirée de la compétition. Les actions et les comportements non sécuritaires ne seront pas tolérés.

##### PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

Les athlètes doivent se conformer à l'horaire et aux règlements définis pour les périodes d'échauffement.

##### RASSEMBLEMENT

Tous les athlètes doivent être présents, lors des rassemblements avant chaque épreuve

##### PURPOSE

The purpose of this plan is to maximize safety at the Canadian Lifesaving Championships at the Laval Aquatic Complex, in the province of Québec.

General procedures are in the ILS Competition Rule Book and the Canadian Competition Manual. For aquatic installations protocols see the Lifesaving Society's Guidelines and the *Alert* manual.

##### CODE OF CONDUCT

Everyone has the responsibility of acting in a safe manner. This includes volunteers, officials, hosts, athletes, coaches, meet management, etc. However, it is the responsibility of the management team to ensure that this plan is enforced. Anyone not adhering to the safety procedures as prescribed in this plan may be disqualified or removed from the competition. Unsafe actions and behaviours will not be tolerated.

##### WARMUPS

Athletes should observe the schedule and regulations as defined for the warmups.

##### MARSHALING

All athletes should be in marshalling before each event.

## **FRANC JEU**

Il est important que les compétitions se déroulent dans la bonne volonté et l'esprit d'équipe. Les athlètes sont tenus de suivre ces règles lors des compétitions. Tout manquement aux règles sera rapporté au juge en chef qui pourra entreprendre une action.

## **PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES**

Les procédures opérationnelles sont définies par l'hôte. La norme de prudence doit respecter minimalement les lois sur la santé et les lignes directrices soutenues par la Société de sauvetage. Dans le cas où l'hôte n'ait pas des procédures, la Société de sauvetage prendra en considération l'adoption de procédures opérationnelles qui respectent les normes de l'industrie.

## **SÉCURITÉ GÉNÉRALE**

Les règlements gouvernementaux et les règles spécifiques à l'installation doivent être suivis afin d'assurer la sécurité.

Les sauveteurs doivent être fournis par l'hôte pour surveiller toutes les zones de compétition. Les sauveteurs assurent la sécurité de l'ensemble des personnes présentes.

Les sauveteurs doivent interagir avec le public et renforcer le respect des règles.

Il est interdit de plonger en eau peu profonde, à l'exception des entraînements et des compétitions de sauvetage sportif (ex. sauts de dauphin).

Il est interdit de fumer sur les lieux de compétition, sauf dans les lieux où cela est permis.

## **ENVIRONNEMENTS NON AQUATIQUES**

Les incidents survenant sur ou à l'extérieur des lieux de compétition doivent être rapportés à l'équipe de gestion aussitôt que possible. Les épreuves pourraient être suspendues pour aider les sauveteurs.

## **FAIR PLAY**

It is important that competitions be in a spirit of goodwill and teamwork. Athletes are expected to follow these rules during competitions. Any breach will be reported to the Chief Referee, who may initiate action.

## **OPERATIONAL PROCEDURES**

Operational procedures are defined by the host. This standard of care is required to meet the minimum health regulations and Lifesaving Society guidelines. In a situation where the host does not have procedures, the Lifesaving Society will consider adopting operational procedures that meet industry standards.

## **GENERAL SAFETY**

Government regulations as well as facility specific rules must be followed to ensure safety.

Lifeguards must be provided by the host, to supervise all competition areas. Lifeguards ensure the safety of everyone present.

Lifeguards must interact with the public and enforce rules.

Diving in shallow water is prohibited, except for lifesaving sport trainings and competitions (e.g., dolphin dives).

Smoking is prohibited on the competition site, except where permitted.

## **NON-AQUATIC ENVIRONMENTS**

Incidents occurring on or off the competition site must be reported to the management team as soon as possible. Events might be interrupted to assist the lifeguards.

## **SÉCURITÉ PERSONNELLE**

Chaque personne est responsable de divulguer tout sur leur condition médicale (c.-à-d. médicaments, allergies, etc.) à leur entraîneur ou accompagnateur.

Chaque personne est responsable de ses biens.

En cas de blessure mineure, le transport à la clinique ou l'hôpital le plus près sera offert par un représentant du club hôte ou un représentant de la Société de sauvetage.

## **ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**

Des trousse de premiers soins complètes sont requises à plusieurs endroits désignés et clairement identifiés.

Des téléphones d'urgence sont requis partout où il y a des trousse de premiers soins, dans des endroits désignés et clairement identifiés.

Tout équipement qui a été contaminé par des fluides corporels doit être traité de façon appropriée.

Le responsable de la sécurité doit effectuer des rapports et documenter tout incident, au nom de la Société de sauvetage.

Durant la compétition, les officiels doivent porter un sifflet pouvant servir à signaler tout incident.

## **DEA — DÉFIBRILLATEUR**

Des DEA devraient être disponibles aux sauveteurs lors des compétitions.

## **ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ**

Si l'utilisation d'équipement spécialisé est nécessaire, seul le personnel dûment formé est désigné pour l'utiliser.

## **COMMUNICATION**

Des radios (ou autre équipement) seront fournies aux officiels clés. Le responsable de la sécurité aura une ligne dédiée en tout temps.

Ce plan sera disponible, à l'ensemble des personnes à la compétition.

## **PERSONAL SAFETY**

Each person is responsible for disclosing any medical conditions (i.e., medications, allergies, etc.) to their coach or chaperone.

Each person is responsible for their own property.

In the event of a minor injury, transportation to the nearest clinic or hospital will be provided by a representative of the host club or a representative of the Lifesaving Society.

## **SAFETY EQUIPMENT**

Full first-aid kits are required at several designated and clearly marked locations.

Emergency phones are required wherever first-aid kits are available, in designated and clearly designated areas.

Any equipment that has been contaminated by body fluids must be treated appropriately.

The Safety Officer must report and document all incidents on behalf of the Lifesaving Society.

During the competition, officials must carry a whistle which can be used to signal any incident.

## **AED—DEFIBRILLATORS**

AED should be available for lifeguards during competitions.

## **SPECIALIZED EQUIPMENT**

If the use of specialized equipment is required, only duly trained personnel are authorized to use it.

## **COMMUNICATION**

Radios (or another device) will be provided to key officials. The Safety Officer will always have a dedicated line.

This plan will be available to everyone attending the competition.

## PROCÉDURES D'URGENCES

En cas d'urgence, en dehors de la zone de compétition, les épreuves pourraient être suspendues pour aider les sauveteurs et cela doit être rapporté à l'équipe de gestion.

Les officiels doivent ensuite communiquer ensemble et s'assurer que les sauveteurs sont en mesure de prodiguer les traitements. Le responsable de la sécurité assumera le commandement et le contrôle de la situation le plus rapidement possible. Toutes les procédures d'urgence sont établies par le site hôte et doivent être suivies. Le responsable de la sécurité et les sauveteurs s'assureront qu'elles sont respectées.

Si une tierce personne souhaite intervenir volontairement avec un niveau plus élevé de soins d'urgence (ex. un médecin) et que les personnes prodiguant les premiers soins l'acceptent, cette personne assume l'entière responsabilité de la victime jusqu'à l'arrivée des SPU.

## PLANS DE SÉCURITÉ

Tous les plans de contingence sont décidés par l'équipe de gestion et celle-ci a le droit de retarder et annuler une épreuve ou la compétition si les lieux sont considérés comme non sécuritaires. Si un seul membre de l'équipe les juge non sécuritaires, les épreuves seront retardées et/ou annulées. En cas d'urgence, les communications doivent être établies dans l'ordre suivant :

1 — **911**

2 — Directeur de la rencontre :

Dominic Julien

3 — Juge en chef :

Shanna Reid

4 — Responsable de la sécurité :

Étienne Kemp-Rousseau

5 — Responsable des bénévoles :

Nathalie Hachez

## EMERGENCY PROCEDURES

In the event of an emergency outside the competition area, events might be interrupted to assist the lifeguards, and this must be reported to the management team.

Officials must then communicate together and ensure that the lifeguards are able to provide treatment. The safety officer will assume command and control of the situation as quickly as possible. All emergency procedures are established by the host site and must be respected. The safety officer and lifeguards will ensure they are respected.

If a third party wishes to intervene voluntarily with a higher level of emergency care (e.g., a doctor), and the people providing first aid accept this help, this person assumes full responsibility of the victim until the arrival of EMS.

## SAFETY PLANS

All contingency plans are decided by the management team, which has the right to delay and cancel an event or the competition if the site is deemed unsafe. If a single team member deems them unsafe, events will be delayed and/or cancelled. In the event of an emergency, communications should be established in the following order:

1 — **911**

2 — Meet manager:

Dominic Julien

3 — Chief referee:

Shanna Reid

4 — Safety officer:

Étienne Kemp-Rousseau

5 — Volunteer coordinator

Nathalie Hachez

6 — Représentants Société de sauvetage :

Guilaine Denis  
Raynald Hawkins  
Nicholas Stacey

7 — Représentant hôte :

Yvanie Bouthillier

6 — Lifesaving Society representatives:

Guilaine Denis  
Raynald Hawkins  
Nicholas Stacey

7 – Host representative:

Yvanie Bouthillier

## LIEU DE COMPÉTITION/COMPETITION SITE

Nom/ Name: Complexe aquatique de Laval

Adresse/ Address: 2205 avenue Terry-Fox

Ville/ City: Laval

Code postal/Postal Code : H7T 0S4

Téléphone/Phone : 514-968-0971

<b><u>Clinique la plus près/ Closest clinic</u></b>	
Nom/ Name: Polyclinique Centre de L'Île	
Adresse/ Address: 3025 boulevard Tessier	
Ville/ City: Laval	
Code postal/Postal Code : H7S 2M1	
Distance : 2 km	

<b><u>Hôpital la plus près/ Closest hospital</u></b>	
Nom/ Name: Hôpital de la Cité-de-la-Santé	
Adresse/ Address: 1755 boulevard René-Laennec	
Ville/ City: Laval	
Code postal/Postal Code : H7M 3L9	
Distance : 9 km	

<b><u>Pharmacie la plus près/ Closest pharmacy</u></b>	
Nom/ Name: Pharmaprix Carrefour Laval	
Adresse/ Address: Magasin #5786	
3035 boulevard Le Carrefour	
Ville/ City: Laval	
Code postal/Postal Code : H7T 1C8	
Distance : 1 km	

## PROCÉDURE — RAPPORT D'ACCIDENT

***PASSAGES SURLIGNÉS EN GRIS*** : Ces informations peuvent varier selon votre situation et vos pratiques.

### SUGGESTIONS D'INFORMATIONS POUR VOTRE PERSONNEL

- Un rapport d'accident doit être absolument rempli lorsque de premiers soins sont administrés.
- Un rapport d'accident doit être absolument rempli lorsqu'il y a une plaie, des étourdissements, des enflures ou d'autres séquelles par suite d'un accident.
- Un rapport d'accident doit être absolument rempli lors de chocs sur la tête, le cou, le dos ou toute autre partie du corps, même si aucune lésion n'est apparente.

**EN CAS D'INCERTITUDE, IL EST TOUJOURS PRÉFÉRABLE DE REMPLIR UN RAPPORT D'ACCIDENT.**

### NOTES IMPORTANTES

Il est très important de remplir le rapport d'accident le plus clairement possible en indiquant tous les détails concernant l'accident, la partie du corps affectée et les premiers soins exécutés. Il est également important d'indiquer les améliorations dans les heures qui suivent l'accident ainsi que les suivis assurés par les différentes personnes qui ont traité la personne (le sauveteur ou le secouriste, le médecin ou autre).`

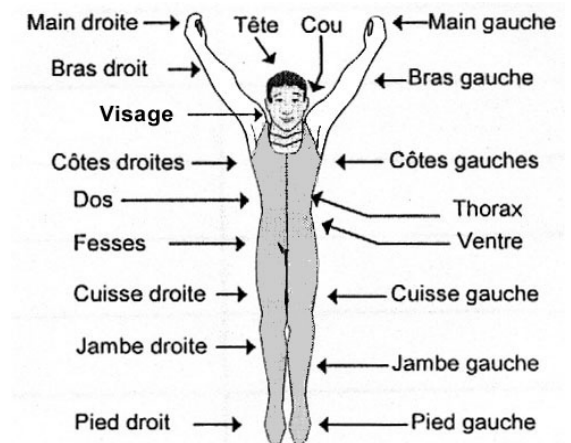
# RAPPORT D'ACCIDENT

## 1. IDENTIFICATION

Nom de l'accidenté(e) :	
Âge :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone :	
Numéro d'assurance maladie :	
Date d'expiration :	
Participant <input type="checkbox"/> Personnel <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Spécifiez :	

## 2. DESCRIPTION

Encerclez l'endroit sur le corps où la personne s'est blessée.



Lieu de l'événement :	
Date et heure :	
Décrivez brièvement :	

### 3. TRAITEMENT

L'accidenté(e) a été examiné(e) et traité(e).	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, par qui ?	
Fonction	
Endroit de l'examen	
Date et heure de l'examen	
Traitement(s) :	
Médicament(s) :	
Accompagnateur de la victime :	
Date et heure du transport :	
Si l'événement nécessite un transport, précisez :	<b>Transport en ambulance</b> <input type="checkbox"/> Nom de l'entreprise : <b>Transport en véhicule</b> <input type="checkbox"/> Nom du conducteur :

### 4. TRAITEMENT À LA CLINIQUE/À L'HÔPITAL

Nom de la clinique/hôpital :	
Nom du (de la) professionnel (le) traitant(e) :	
Fonction :	
Traitement(s) :	
Médicament(s) :	
Prescription :	
Date et heure :	

### 5. NOMS ET ADRESSES DU TÉMOIN

Nom du témoin :	
Âge :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone :	
Rapport d'accident rempli par :	
<b>Signature :</b>	

